



Sommaire

Chers déclarants,

Vous trouverez ci-après quelques informations utiles sur certaines évolutions mises en œuvre sur le portail, des informations sur l'actualité télédéclarative ainsi qu'un rappel - comme il est de coutume de le faire pendant l'été - sur les modalités de dépôt des TVA en périodes de congés.

Nous vous souhaitons par anticipation d'excellents congés d'été.

Bonne lecture à tous.

L'équipe du portail ASPOne.fr

Au sommaire

Evolutions fonctionnelles et légales

- **Attestation portail DPAE**
- **Alertes évoluées au format HTML**
- **Sécurisation des mots de passe**
- **Point de situation DSI**

En Bref ...

- **Mise en production 28/06/17**
- **Evolutions DSN**
- **Relevés de comptes**
- **TVA en période de congés**

Evolutions fonctionnelles et légales

Attestation portail DPAE

A partir du 28 juin 2017, le portail ASPOne.fr mettra à disposition de ses utilisateurs de la DPAE (Déclaration Préalable A l'Embauche) une attestation portail au format PDF en lieu et place du format HTML, attestation qui sera enrichie de toutes les informations disponibles dans la véritable DPAE fournie par les URSSAF ;

Pour rappel, dans le cadre de la téléprocédure DPAE, le destinataire (le CIRSO) ne retourne pas cette attestation qui est exclusivement téléchargeable sur le site des URSSAF. Pour vous permettre de disposer d'un document attestant l'acceptation (ou le rejet) par le destinataire de la DPAE, vous pourrez désormais récupérer cette attestation sur le portail.

A noter :

- La **DPAE** correspond à l'ancienne **DUE** (déclaration Unique d'Embauche).
- Pour les éditeurs intégrateurs de nos solutions Web Services, on accepte toujours en entrée le terme « **DUE** » mais aussi « **DPAE** » désormais ; Toutefois « en sortie », on utilise toujours la terminologie de **DUE**.

Vous trouverez ci-après un exemple d'attestation DPAE fournie par le portail :

Compte-Rendu
Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)

INFORMATION DECLARATION	
Identifiant :	identifiantDeclaration
Date réception :	09/05/2017
Mode d'envoi :	Test
URSSAF :	750 - URSSAF Ile-de-France
Statut :	Acceptée par le destinataire

INFORMATION EMPLOYEUR	
SIRET :	45226562200046
Raison Sociale :	ASPOne.fr
Code APE/NAF :	6312Z
Adresse de l'établissement :	116 RUE DE SILLY 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

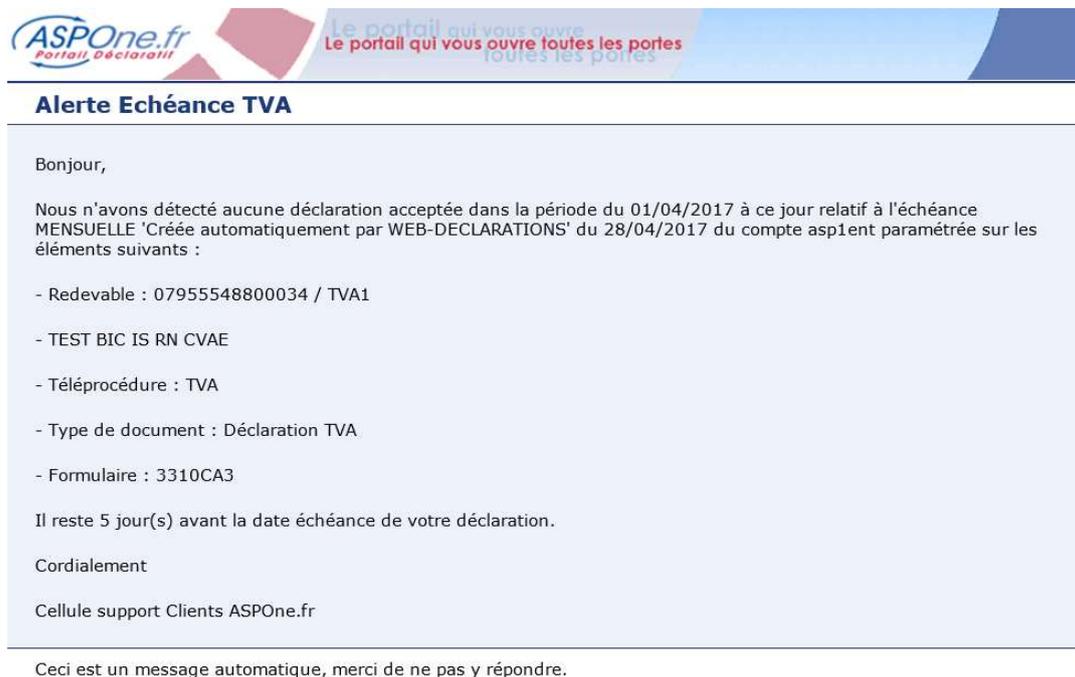
INFORMATION SALARIE	
Référence dossier :	DPAE1
Date embauche :	15/05/2017
Nom :	NOM_SALARIE
Prénom :	PRENOM_SALARIE
N° Sécurité sociale :	000000000000000
Date de naissance :	01/01/1979
Lieu de naissance :	BOULOGNE BILLANCOURT

En procédant à cette DPAE, vous avez permis l'enregistrement des formalités dont la liste figure ci-dessous.

FORMALITES ENREGISTREES
Données utiles au pré-établissement de la D.A.D.S (Déclaration annuelle des données sociales)
Information du service de médecine du travail

Alertes évoluées au format HTML

Courant juillet prochain, le portail ASPOne.fr émettra les mails d'alertes évoluées au format HTML en lieu et place de texte simple. Cette amélioration – purement esthétique - ne concerne que les alertes évoluées et non pas les messages de services habituels du portail (ADS, ACS, ARS, AIS) qui restent en « plain text ».



The screenshot shows an email header with the ASPOne.fr logo and the slogan "Le portail qui vous ouvre toutes les portes". The main content is titled "Alerte Echéance TVA" and includes a greeting, a notice about a missed declaration, a list of details (Redevable, TEST BIC IS RN CVAE, Téléprocédure, Type de document, Formulaire), a 5-day deadline warning, a sign-off, and the support cell name.

Alerte Echéance TVA

Bonjour,

Nous n'avons détecté aucune déclaration acceptée dans la période du 01/04/2017 à ce jour relatif à l'échéance MENSUELLE 'Créée automatiquement par WEB-DECLARATIONS' du 28/04/2017 du compte asp1ent paramétrée sur les éléments suivants :

- Redevable : 07955548800034 / TVA1
- TEST BIC IS RN CVAE
- Téléprocédure : TVA
- Type de document : Déclaration TVA
- Formulaire : 3310CA3

Il reste 5 jour(s) avant la date échéance de votre déclaration.

Cordialement

Cellule support Clients ASPOne.fr

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre.

Sécurisation des mots de passe

Afin de nous conformer avec les dernières règles de sécurité en vigueur, votre portail ASPOne.fr a désormais amélioré la gestion des mots de passe sur le portail, qui seront désormais cryptés **de manière non-réversible**, ce qui signifie que même le personnel d'ASPOne.fr n'y aura plus accès !

Cela implique la mise à niveau de nouvelles fonctionnalités de gestion des mots de passe, dont notamment la possibilité de régénérer un mot de passe en cas de perte ou d'oubli de ce dernier !



The screenshot shows a login form with a lock icon, input fields for "Login" and "Mot de passe", and a "Se connecter" button. Below the form are links for "Créer votre compte" and "Réinitialisez-le" (highlighted with a red box). A footer provides contact information for support.

Veuillez vous authentifier pour accéder à votre espace privé :

 Login

Mot de passe

Pas encore inscrit ? [Créer votre compte](#)

Mot de passe perdu ? [Réinitialisez-le](#)

En cas de problème, veuillez contacter le support au 04 77 81 04 69

Procédure :

1. Saisir le login du compte dont le mot de passe doit être réinitialisé

Pour réinitialiser votre mot de passe, veuillez saisir l'identifiant de votre compte utilisateur.
Vous recevrez un lien et les instructions sur l'adresse email du responsable.

Login 

En cas de problème, veuillez contacter le support au 04 77 81 04 69

Remarque : à noter qu'on peut saisir soit le login court « tbncec7 », soit le login long avec le domaine « tbncec7@aspone.fr ».

2. Si le compte existe et est actif, un message de « prise en compte » s'affiche indiquant qu'un mail a été envoyé sur l'adresse mail du responsable du compte :

Un lien permettant de réinitialiser le mot de passe a été transmis à l'adresse martin.dupond@test.fr

[Retour à la page d'authentification](#)

Attention : il ne s'agit pas de l'adresse mail portail (tbncec7@aspone.fr) mais bien de l'adresse mail personnelle / externe du responsable.

3. Cliquer sur le lien sécurisé reçu par mail **valide seulement pendant 4h**.

Réinitialisation du mot de passe du compte tbncec7

 portail@recette.aspone.fr

 Assurer un suivi. Terminé le vendredi 23 juin 2017.

Envoyé : jeu. 22/06/2017 15:55

À :  Utilisateur du portail

Bonjour Monsieur Utilisateur du portail

Vous avez demandé la réinitialisation du mot de passe du compte tbncec7 le 22/06/2017 15:54:35. Nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous pour choisir un nouveau mot de passe :

https://recette-aspone.tessitechno.fr/espaceprive/login/reset_password.do?token=0HjdziqwSpP%2F3ZZüe7A8A%3D%3D

Veuillez noter que ce lien est actif pendant 4 heure(s), passé ce délai, il sera nécessaire de faire une nouvelle demande de réinitialisation.

Merci de contacter le support si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande.

Cordialement,

4. Saisir le nouveau mot de passe et sa confirmation pour validation et cliquer sur « Réinitialiser » :

The screenshot shows a web interface for password reset. At the top, it says 'Monsieur Utilisateur du portail'. Below that, it states 'vous avez demandé la réinitialisation du mot de passe de votre compte **tbncec7@recette.aspone.fr**'. The main form has two input fields: 'Choisir un nouveau mot de passe' and 'Confirmation du nouveau mot de passe', both with masked characters (dots) and a help icon. Below the fields are two buttons: 'Annuler' and 'Réinitialiser'. At the bottom, there is a note: 'En cas de problème, veuillez contacter le support au 04 77 81 04 69'.

5. Un message de « bon déroulement » s'affiche indiquant le succès de l'opération :



Le nouveau mot de passe peut donc être utilisé pour se connecter sur tous les services :

- Espace privé
- Webmail
- Serveur de messagerie POP3S
- Serveur de messagerie SMTPS

DSI (Déclaration Sociale des Indépendants)

- La campagne DSI 2017 s'est terminée le 9 juin dernier. Toutefois, certaines déclarations qui portaient sur des NIR/SIREN non encore enregistrés dans les bases du RSI ont nécessité un « amorçage » tardif dans les bases du RSI afin que les déclarations puissent être prises en compte. Cet amorçage étant intervenu postérieurement à la date limite, les déclarations concernées par ce cas (et exclusivement ce cas) ne souffriront d'aucune pénalités.
- Les DSI sans retour du 1^{er}, 2 et 7 Juin n'ont été que récemment intégrées par le RSI (suite à une erreur dans leur chaîne de traitement). Les ARS devraient vous parvenir d'ici 2 à 3 jours (entre le 28 juin et le 3 juillet). Ces déclarations ne souffriront également d'aucunes pénalités.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à hotmel@asp-one.fr

En Bref ...

Mise en production du 28/06/2017

- Une opération de mise en production importante aura lieu ce mercredi 28 juin à partir de 7H00. Cette mise en production nécessitera l'arrêt total du portail qui sera donc indisponible entre 7H00 et 9H00 du matin le 28/06/2017. Il est à noter que si vous transmettez des télédéclarations par mails, celles-ci seront stockées par la plateforme le temps du rétablissement du service et seront traitées dès que la chaîne sera à nouveau fonctionnelle.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter par mail à hotmel@asp-one.fr

- SUIVI :

- La raison sociale n'étant pas véhiculée dans le flux DSN, nombre de nos clients nous ont demandé de faire une amélioration pour être en mesure d'afficher la raison sociale dans le suivi des flux DSN. Nous avons donc fait le nécessaire pour renseigner automatiquement cette information à partir du couple SIREN/NIC sur la base des informations INSEE que l'on met à jour de façon régulière (mensuellement). L'historique des dépôts DSN a été traité pour afficher cette information.
- Au niveau de la colonne des statuts du suivi web, la date de dernière mise à jour de la déclaration est désormais affichée, c'est-à-dire la date du dernier événement survenu sur la déclaration :

Date dépôt	Compte	Type	Test	N° ADS	Type de déclaration	Redevable	N° Dossier	Nom Dossier	Destinataire	Période Déclarée	Echéance	Etat	Fichier	CR
18/05/17 18:22	ASP1ENT	EDI		5585860	AED Attestation Employeur Dématérialisée	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS POLE EMPLOI	15/09/14 02/03/17	18/05/17 18:20	✓✓✓		
12/05/17 20:22	ASP1ENT	EDI		5535065	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	18/05/17 19:00	✓✓✓		
11/05/17 21:35	ASP1ENT	EDI		5526796	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	18/05/17 04:00	✓✓✓		
11/05/17 21:35	ASP1ENT	EDI		5526797	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	18/05/17 14:20	✓✓✓		
11/05/17 21:35	ASP1ENT	EDI		5526794	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	12/05/17 16:10	✓✓✓		
11/05/17 21:35	ASP1ENT	EDI		5526795	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	18/05/17 00:31	✓✓✓		
11/05/17 21:35	ASP1ENT	EDI		5526793	DSN DSN Mensuelle	ASPOne.fr	452 265 622 00046	ASP1	OPS NET-ENTREPRISES	01/04/17 30/04/17	18/05/17 02:20	✓✓✓		

- AIS (Avis d'Information Signé) :

Plus aucun AIS en DSN ne sera émis si ce dernier ne contient pas de pièce jointe. Cela permettra d'éviter de transmettre des mails de service portail sur le compte émetteur ASPOne.fr sans réel intérêt en termes de contenu.

Relevés de comptes

Le service de récupération des Relevés de comptes s'est enrichi de nouveaux connecteurs bancaires. Vous trouverez ci-après la liste exhaustive de tous les établissements financiers connectés au 27/06/2017 :

Afer	Cadrol	Kiwibank
AG2R LA MONDIALE	Caisse d'Épargne	LCL
Agipi	Caisse d'Épargne Global Affaires	LinXea
Allianz	Cardif GROUPE BNP PARIBAS	MAAF Vie
Allianz Banque	Carrefour Banque	MACSF
Altaprofits	CAstore	Martin Maurel
American Express	CCSO	Meeschaert
Amundi	CD Partenaires	mes-placements.fr
Anytime	Cetelem	MMA
Apivie	Chase	Monabanq
APREP	CIC	Moncapital
assurancevie.com	CIC Épargne Salariale	MonFinancier.com
Audi	Citélis	Monte Paschi Banque
Aviva	Citibank	Mutavie
AXA Banque	COFIROUTE	MyEdenRed
AXA Épargne Retraite	Compte Nickel	N26
AXA Épargne Salariale	Connecteur de test	Natixis Interépargne
AXA Thema	Corner	Neufilze
AXA Wealth Management	Crédit Agricole	Oddo - Banque Privée
axereal	Crédit Agricole - Epargne Longue des Salariés	Oddo - Clients CGP
Banque Accord	Crédit Coopératif	Oney
Banque BCP	Crédit du Nord	Oradéa Vie

Banque Chaix	Crédit du Nord Épargne Salariale	Palatine
Banque Courtois	Crédit Maritime	Paypal
Banque de la Réunion	Crédit Mutuel	PayPal API
Banque Fiducial	Crédit Mutuel Bretagne	PERIAL
Banque Kolb	Crédit Mutuel Épargne Salariale	Prado Épargne Salariale
Banque Laydernier	Credit Mutuel Massif Central	Primonial CGP
Banque Nuger	Crédit Mutuel Sud-Ouest	PSA Banque
Banque Populaire	De giro	RedGreen
Banque Pouyanne	Delubac	Sharinbox
Banque Postale	EasyBourse	Skandia
Banque Privée 1818	Emirates Lebanon Bank	Société Générale
Banque Rhône-Alpes	Financière de l'Echiquier	Société Générale Épargne Salariale
Banque Tarneaud	Fortuneo	Société Marseillaise de Crédit
Banque Transatlantique	Gan Assurances	Sodexo
Barclays	Gan Patrimoine	Sogecarte Net
BESV	Generali	Sogeretraite
BforBank	Generali Patrimoine (CGP)	SOON by AXA Banque
BGL BNP Paribas	Gresham banque privée	Spirica
BIL	Groupama	Stellium
Binck	Groupama Épargne Salariale	Suravenir
BNP Épargne Salariale	Hedios	Swiss Life (CGP)
BNP Paribas	Hedios Life	SwissLife
BNP Paribas Antilles	Hello bank!	SwissLife Banque Privée
BNP Paribas Cartes Entreprises	HSBC Elys PC	Themis
BNP Paribas Fortis	HSBC Épargne Salariale	Total GR
BNP Paribas Guyane	HSBC France	UAF LIFE Patrimoine
BNP Paribas Réunion	HSBC International	Union Financière de France
BNP Paribas Wealth Management	Humanis Épargne Salariale	Vie Plus
Boursorama	iBanFirst	Wells Fargo
Bred	ING Direct	WeSave
BTP Banque	ING Luxembourg	
C-zam	Intencial	
Cacéis	Kapital Direct	

Nous avons procédé à quelques améliorations en termes de fonctionnement sur le service « récupération de relevés de comptes », dont vous trouverez ci-après les principales évolutions :

- Une **Alerte d'échec de connexion** ne sera émise qu'à compter du second échec de connexion ; en effet, certaines banques « profitent » du week-end pour maintenir leur site ou le faire évoluer, ce qui pouvait provoquer des erreurs de connexion momentanées mais qui ne justifiaient pas l'émission d'une alerte pour erreur/expiration du mot de passe ;
- Une **option permettra de générer automatiquement l'URL** (=le jeton d'accès pour le redevable qui n'est pas client du portail) et d'envoyer le mail de reconnexion au redevable ;
- Un **nouvel écran de suivi** - accessible à partir du menu principal « Relevés de Comptes » de votre espace privé - a été implémenté pour suivre plus précisément l'état des connexions bancaires et faciliter le rétablissement d'une connexion en erreur.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de vous abonner aux ALERTES (gratuit) afin d'être informé en temps réel des événements relatifs notamment aux problèmes qui peuvent survenir sur la récupération des relevés de comptes.

La documentation est téléchargeable ici : http://www.aspone.fr/files/tutoriaux/relevés/relevés_utilisation.pdf

RAPPEL - TVA DEPOTS ANTICIPES EN PERIODES DE CONGES

Il est permis de déposer en juin les déclarations du mois de juin normalement déposées en juillet et en juillet celles de juillet normalement déposées en août.

Pour rappel, la DGFIP s'est engagée à ne prélever aucune somme avant la date limite d'échéance réelle, ce principe vaut pour les dépôts anticipés de la période d'été.

Déclaration le mois de congé

Vous pouvez en effet télétransmettre une déclaration de TVA ne comportant que le montant d'un acompte que vous aurez préalablement déterminé.

Dès lors, vous êtes autorisé à ne pas remplir les rubriques habituelles à condition de verser un acompte qui doit être au moins **égal à 80 %** soit de la somme acquittée le mois précédent, soit de la somme réellement exigible.

NB : en cas de crédit de TVA le mois précédent, il vous suffit de reporter votre crédit de TVA si vous n'en avez pas sollicité le remboursement.

Si vous transmettez votre déclaration TVA en EDI-TVA (génération via un logiciel) ou en WEB-TVA (Saisie en ligne sur Web-Déclarations), indiquez votre acompte sur la ligne **5B "sommes à ajouter, y compris acompte congés"** de la déclaration de TVA.

Régularisation le mois suivant

La déclaration déposée au titre du mois suivant vous permettra de régulariser votre situation. Elle sera établie en cumulant les éléments relatifs au mois écoulé pendant les congés avec ceux du mois précédent, et le décompte effectué fera apparaître le montant des taxes pour les 2 mois. Vous indiquerez alors ligne **2C « Sommes à imputer, y compris acompte congés »**, le montant de l'acompte déjà versé le mois précédent. Le total à payer constituera alors le solde à verser au titre des deux mois concerné.

NB : dans l'hypothèse où l'acompte excède la somme due pour les deux mois, le montant indiqué à la ligne 2 C est limité à cette dernière somme. Le total à payer qui apparaît est alors nul et l'excédent sera saisi ligne 2 C de la déclaration suivante.

Ces informations sont directement issues du site des impôts :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/questions/comment-declarer-ma-tva-en-periode-de-conges-payes>